



Pont-viaduc de Bagnenard

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas...

que vous n'êtes pas seuls à aimer
les sentiers que vous allez parcourir.

Nous vous invitons donc
à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes
- ne laissez aucun débris derrière vous
- respectez les lieux habités
- restez sur les sentiers
- maintenez les chiens en laisse.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

Parc d'Activités, Route de La Rochelle
BP 359
85206 FONTENAY-LE-COMTE cedex
Tél. 02 28 13 07 07

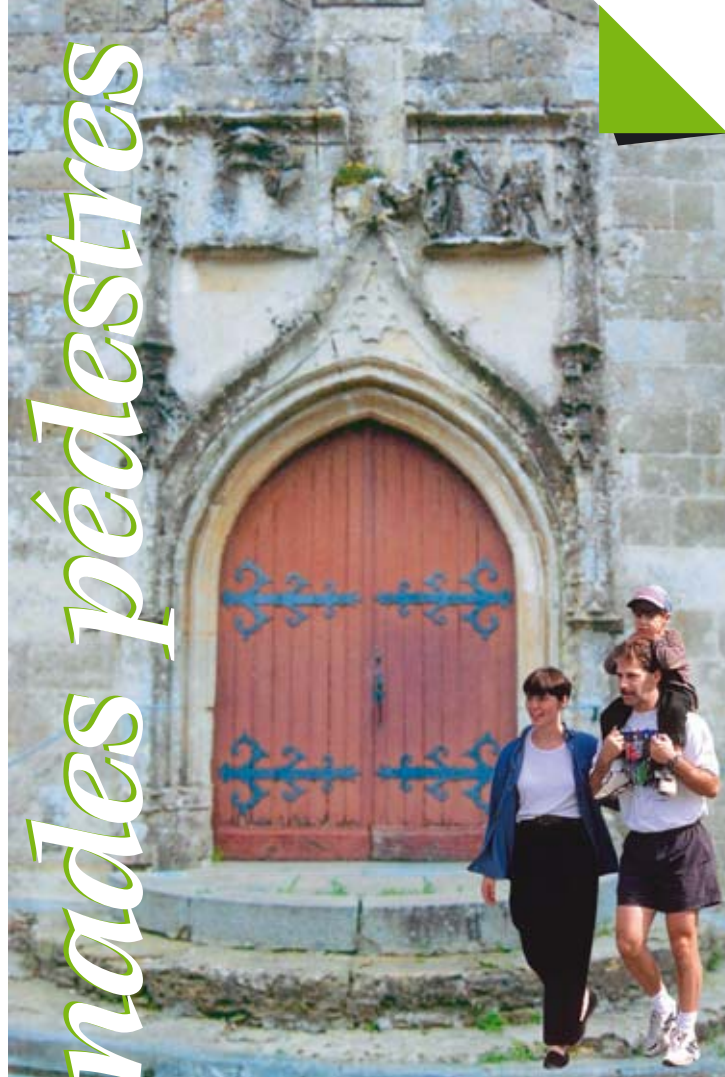
OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 02 51 69 44 99

Antennes saisonnières à Mervent et à Vouvant

© IGN - Paris - 2003 carte n°1427 E - Autorisation n° 40-6035



imp. LIO - luçon



Promenades pédestres

De Bourneau à Vouvant

Sentier de la Porte du Bocage

Longueur : 7 km - Durée : 2 heures

Balisage : De Bourneau à Vouvant : Orange

De Vouvant à Bourneau : Marron

Départ : Place de l'Église

Pays de
Fontenay
le Comte

LA VENDÉE QUI ATTIRE

De BOURNEAU à VOUVANT



Vouvant



Ce circuit vous est présenté dans le sens Bourneau/Vouvant (balisé en orange) mais vous pouvez bien sûr le faire dans le sens inverse, de Vouvant à Bourneau (balisé en marron)

DEPART →



LE SENTIER DE LA PORTE DU BOCAGE

1/ Départ devant l'église de Bourneau : longez la rue du château (restauré selon le modèle d'Azay-rideau) pour sortir du bourg.

2/ Au monument aux morts des deux dernières guerres, prenez la route de Cezais sur environ 1 km (longez à droite le mur de la propriété du Château).

3/ Au stop, vous arrivez à un point culminant de la commune dit « la Cèpe bénie ». A l'horizon par temps clair, vous apercevrez le « Bois de la Folie » de Pouzauges. Après avoir traversé la RD 30, vous laissez la route goudronnée pour emprunter le chemin herbeux sur votre droite sur environ 1200 m (les taillis de châtaigniers vous permettent de profiter d'un ombrage rafraîchissant. Sur votre droite le plan d'eau.

4/ Vous arrivez de nouveau sur la route goudronnée ; tournez à droite sur 100 m et puis à gauche pour longer un chemin creux bordé de noisetiers.

5/ Après avoir parcouru 400 m, vous apercevrez le logis « des Aurières » datant du XVI^e siècle.

6/ Tournez sur la gauche. Admirez la beauté de la nature en empruntant un circuit très vallonné qui vous mènera à « Brizard ».

7/ Tournez à droite ; franchissez le petit pont de bois qui enjambe la rivière « Le Petit Fougeray ». Vous arrivez de nouveau sur la route goudronnée (ancienne D 938).

8/ Longez cette route goudronnée sur 50 m et prenez la direction de la « Ferme de Baguenard » et admirez le pont de chemin de fer viaduc construit par la société Eiffel en 1890.

9/ Ne pas prendre la direction de la « Ferme de Baguenard » ni celle de « La Mongie ».

11/ Vous arrivez au lieu-dit « L'Alouette ». Prenez à droite la direction de Vouvant par le barrage.

12/ Vous longerez cette retenue d'eau en prenant à droite un sentier étroit interdit aux voitures.

13/ Vous commencerez à découvrir Vouvant juste avant d'accéder à la crêperie « Le Pic Vert ».

14/ Tournez à droite sur Vouvant et parcourez 150 m pour arriver au pied de la tour. Sur votre droite un sentier discret et verdoyant vous conduira au cœur de Vouvant.

